

INFO CPSE

AGIR VITE, AU DELÀ DU CONSTAT

Depuis de nombreuses semaines, la CFE-CGC intervient dans toutes les instances pour alerter sur les problématiques avérées de charge de travail, de situations de mal-être et d'arrêts de travail au sein des services supports.

Le 29 avril, lors de la Commission de Prévention du Stress en Établissement (CPSE), la Direction et le psychologue du travail ont présenté la démarche d'analyse et de traitement des risques psychosociaux (RPS) initiée pour accompagner les managers du secteur ODNM.

Cette initiative est positive mais, pour la CFE-CGC, celle-ci est loin de répondre au besoin : des actions concrètes sont nécessaires à court terme.

Il ne suffit plus de partager le constat. La CFE-CGC réitère les attentes des salariés des services supports de l'établissement :

- **Systématiser une routine standardisée pour identifier les risques psychosociaux.**
- **Déclencher au plus tôt les actions qui en découlent pour protéger les personnes.**
- **Équilibrer les ressources et les charges (priorisation, renforcement des équipes).**

De plus, la CFE-CGC demande que l'évolution des situations de RPS soit partagée en transparence avec les représentants du personnel au même titre que l'accidentologie.

